

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

D 01364-2025-029

Séance du 27 mai 2025

**L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ
ET LE VINGT-SEPT MAI À 20 HEURES,**

le Conseil Municipal de cette Commune
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de M. SALLET
Jacques, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2025.

Présents : CAVILLON Hervé, CHARVET Aurélien, COURTOIS
Sandrine, FAVIER Alexis, HENRY DIT GUILLAUMIN Stéphane,
PAUGET Antoine, PERTUIZET Anaïs, SALLET Jacques, SYLÉNÉ
Florine, VÉLON Guillaume.

Excusée : GINAS Frédérique (pouvoir à SALLET Jacques).

Absents : BOUTON Chloé, BREVIER Jacqueline, GRÉGAUT Magali,
MABILEAU Loïc.

Secrétaire de séance : FAVIER Alexis.

OBJET : Modernisation et accessibilité du stade municipal : choix des fournisseurs.

M. l'Adjoint délégué à la gestion du patrimoine rappelle qu'une présentation des
différentes propositions tarifaires avait été effectuée lors de la réunion du conseil municipal
du 22 mars 2025 et qu'il avait été décidé de surseoir à la décision pour redéfinir un cahier
des charges pour les différents lots et solliciter de nouveaux devis auprès des entreprises.

M. l'Adjoint délégué à la gestion du patrimoine présente le tableau comparatif des
différentes offres des entreprises consultées pour chaque lot :

- 1- Lot terrassement place pour personnes à mobilité réduite et cheminement :

EURL BRESSE TERRASSEMENT :	10 090,86 € TTC
ABAT (option grillage souple) :	9 693,00 € TTC
ABAT (option grillage rigide) :	10 473,00 € TTC
- 2- Lot crépis, lavage poutre et peinture :

DRUGUET BÂTIMENT :	24 503,66 € TTC
NUAN'C :	17 128,00 € TTC

M. l'Adjoint délégué à la gestion du patrimoine précise que ces deux entreprises ne proposent pas la même prestation puisque l'entreprise DRUGUET réalise un enduit projeté finition écrasée alors que Mme LIGERON de la société NUAN'C propose de repeindre les façades.

3- Lot maçonnerie :
SARL PROST BERTHAUD : 4 293,60 € TTC

4- Lot menuiseries
SARL PROST BERTHAUD :
- remplacement portes vestiaires : 8 172,00 € TTC
- pose de volets roulants électriques buvette : 2 956,80 € TTC

Intérieur Extérieur :
- remplacement portes vestiaires : 8 031,34 € TTC
- pose de volets roulants manuels buvette : 5 848,28 € TTC
- pose de volets roulants électriques buvette : 7 673,39 € TTC

M. l'Adjoint délégué à la gestion du patrimoine précise que les volets roulants ne présentent pas les mêmes caractéristiques puisque la SARL PROST BERTHAUD propose l'installation de volets PVC avec une partie escamotable pour la partie « accès PMR » alors que la société Intérieur Extérieur propose l'installation de volets en lames acier pleines.

5- Lot carrelage :
Hervé BEAUDET : 2 810,84 € TTC
CAVILLON CARRELAGE : 3 450,00 € TTC

M. l'Adjoint délégué à la gestion du patrimoine précise que l'entreprise Hervé BEAUDET propose un ponçage de la chape pour permettre l'ouverture de la porte malgré la pose de carrelage alors que la société CAVILLON CARRELAGE préconise un tapis encastré dans le carrelage au passage de porte.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

DÉCIDER de retenir le devis de la société :

- Lot terrassement place pour personne à mobilité réduite et cheminement :
ABAT (option grillage souple) :
Montant HT : 8 077,50 €
Montant TTC : 9 693,00 €.
- Lot crépis, lavage poutre et peinture
DRUGUET BÂTIMENT
Montant HT : 20 419,72 €
Montant TTC : 24 503,66 €.
- Lot maçonnerie
SARL PROST BERTHAUD
Montant HT : 3 578,00€
Montant TTC : 4 293,60 €.
- Lot menuiseries
Intérieur Extérieur avec volets roulants manuels
Montant HT : 11 566,35 €
Montant TTC : 13 879,62 €.

- Lot carrelage
Hervé BEAUDET
Montant HT : 2 342,37 €
Montant TTC : 2 810,84 €.

PRÉCISER que les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2025 dans l'opération 207 « Modernisation et accessibilité du stade municipal » ;

AUTORISER Monsieur le Maire à signer les devis ainsi que toutes les pièces pouvant se rapporter à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de retenir le devis de la société :

- Lot terrassement place pour personne à mobilité réduite et cheminement :
 - ABAT (option grillage souple) :
Montant HT : 8 077,50 €
Montant TTC : 9 693,00 €.
- Lot crépis, lavage poutre et peinture
DRUGUET BÂTIMENT
Montant HT : 20 419,72 €
Montant TTC : 24 503,66 €.
- Lot maçonnerie
SARL PROST BERTHAUD
Montant HT : 3 578,00€
Montant TTC : 4 293,60 €.
- Lot menuiseries
Intérieur Extérieur avec volets roulants manuels
Montant HT : 11 566,35 €
Montant TTC : 13 879,62 €.
- Lot carrelage
Hervé BEAUDET
Montant HT : 2 342,37 €
Montant TTC : 2 810,84 €.

PRÉCISE que les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2025 dans l'opération 207 « Modernisation et accessibilité du stade municipal » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis ainsi que toutes les pièces pouvant se rapporter à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 27 mai 2025

Le Maire,
Jacques SALLET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

